



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### programmes

Question écrite n° 110878

### Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'enseignement des langues rares (autres que l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol selon la définition de l'éducation nationale). Il lui demande donc de développer l'enseignement de ces langues, qui sont un atout supplémentaire pour une meilleure qualification des élèves et qui répondent aussi souvent au souhait de valoriser une double culture. C'est le cas pour l'enseignement de l'arabe et du chinois par exemple. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour favoriser le développement de ces langues dites rares, mais dont l'enseignement est un atout pour notre pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Goldberg](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110878

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 2011, page 6205

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)